

LA PRESSE EN REVUE...



VENDREDI 31 OCTOBRE 2014

SOMMAIRE

- 1) Une décision courageuse
- 2) Ce n'est pas fini !
- 3) Le PS en peau de chagrin : la faute à qui
- 4) La cagnotte de mauvaise augure...
- 5) Rectification...
- 6) Elle veut augmenter son influence...
- 7) Enfin, seront-ils égaux !!??
- 8) Il faut tout virer...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Ecotaxe : le gouvernement résilie son contrat avec Ecomouv'



Un camion passe sous un portique écotaxe près de Lille, en juin 2014 afp

"Le gouvernement a décidé de résilier le contrat de partenariat conclu avec Ecomouv' le 20 octobre 2011", a annoncé jeudi 30 octobre au Sénat le secrétaire d'Etat aux Transports Alain Vidalies. La lettre de résiliation avec la société chargée de gérer le dispositif de l'écotaxe - enterrée le 9 octobre dernier par la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal - fera mention de "doutes" émis sur "la validité du contrat initial au regard des exigences constitutionnelles qui s'imposent à l'Etat lorsqu'il confie à des personnes privées la gestion de certaines activités", a détaillé Alain Vidalies.

Le gouvernement se ménage ainsi une marge de manoeuvre, pour un éventuel recours juridique, au moment même où des représentants des salariés d'Ecomouv', inquiets pour leur avenir, sont reçus par les cabinets du ministère de l'Ecologie et du secrétariat d'Etat aux Transports.

"Difficultés insurmontables"

Le 31 octobre constituait une date butoir : le compromis signé en mai 2014, qui a transformé l'écotaxe en péage de transit poids lourds, stipule que si l'Etat résilie le contrat après cette date, la somme dont il devra s'acquitter [Bercy parle de 173 millions d'euros dus à la société pour l'exercice 2014, NDLR] auprès d'Ecomouv' sera plus élevée.

Alain Vidalies a ajouté que ces doutes ont été "(soulevés) par d'éminents juristes lors des auditions devant la commission" d'enquête sénatoriale, qui avait conclu, en mai dernier, que ce contrat avait été signé en bonne et due forme, relevant simplement certains surcoûts. Il a souligné que "l'Etat a été confronté à des difficultés insurmontables dans la mise en oeuvre de l'écotaxe", qui devait permettre de financer des infrastructures de transport. "Quelles que soient les circonstances, le financement des infrastructures sera sanctuarisé" en 2015, a-t-il affirmé.

L'Etat prêt à un combat judiciaire pour ne pas payer ?

Mercredi, le secrétaire d'Etat aux Transports avait indiqué qu'"une phase d'expertise et d'analyse juridique précise a succédé à la suspension du contrat. Les décisions (...) seront prises dans les tout prochains jours". Soit l'Etat décide d'"assumer les conséquences financières de la résiliation qui sont contractuellement prévues. (...) Soit l'Etat considère qu'il y a des problèmes

juridiques dans ses rapports contractuels avec la société Ecomouv', et à ce moment là, il prend une décision d'une autre nature", avait-il détaillé, évoquant un "débat judiciaire ou transactionnel".

La ministre de l'Ecologie Ségolène Royal avait fait du contrat signé entre l'Etat et Ecomouv' son cheval de bataille, faisant état à maintes reprises, de son intention de l'attaquer sur un terrain juridique.

Elle avait annoncé, le 9 octobre, la suspension sine die du dispositif de l'écotaxe. Mais plusieurs sources ont récemment expliqué que la société Ecomouv' n'en avait pas officiellement été informée, et continuait à fonctionner normalement. La société est une filiale entre l'Italien Autostrade (70%) et les Français Thales (11%), SNCF (10%), SFR (6%) et Steria (3%).

nouvelobs.com

II) Mort du PDG de Total en Russie : inculpation d'un second contrôleur aérien



Le patron du groupe Total, Christophe de Margerie, est décédé dans le crash de son avion à Moscou le 20 octobre. (Photo Martin Bureau.AFP)

Une contrôleuse aérienne a déjà été mise en examen mercredi en Russie pour violations des règles de sécurité dans le cadre de l'enquête sur le crash meurtrier de l'avion de Christophe de Margerie.

Un second contrôleur aérien a été inculpé jeudi en Russie pour violations des règles de sécurité dans le cadre de l'enquête sur le crash meurtrier à Moscou le 20 octobre de l'avion du patron de Total, Christophe de Margerie, a annoncé le

comité dans un communiqué.

Son inculpation intervient au lendemain de celle de l'aiguilleuse du ciel stagiaire Svetlana Krivsoune, responsable du décollage de l'avion, qui opérait sous la supervision de Krouglov. Si leur culpabilité est prouvée, ils risquent chacun jusqu'à cinq ans de prison, selon la loi russe. Il s'agit de la deuxième inculpation dans l'affaire ayant conduit à la mort de Christophe de Margerie, de deux pilotes et d'une hôtesse de l'air. L'avion du PDG du géant pétrolier français est entré en collision au décollage avec un chasse-neige dans la nuit du 20 au 21 octobre à l'aéroport Vnoukovo de Moscou, avant de s'écraser.

La justice russe a déjà placé en détention provisoire le conducteur du chasse-neige, Vladimir Martynenko, qui avait selon les enquêteurs 0,6 gramme d'alcool par litre de sang au moment de l'accident, ainsi que le chef des nettoyeurs de pistes, Vladimir Ledeniov, rappelle le comité. «L'enquête se poursuit», précise-t-il.

liberation.fr

III) Les adhérents en chute libre au PS: le Parti socialiste relativise malgré la crise

Le HuffPost | Par Geoffroy Clavel



Le Parti socialiste dément avoir perdu près de 60% de ses adhérents malgré le retard de rentrée des cotisations | AFP

L'"information" est très mal passée dans les couloirs de la rue de Solférino. Réagissant à la publication d'un document interne par Europe1 annonçant une baisse historique de ses adhérents, le Parti socialiste s'est fendu d'un communiqué lapidaire pour démentir le caractère "provisoire" de la situation.

Selon les chiffres publiés par Europe1 extraits du budget prévisionnel 2014 du Parti socialiste, ce dernier serait confronté à une inquiétante chute du taux de renouvellement des adhésions de ses

militants. Un symptôme parmi d'autres de la crise qui couve au PS après les déroutes électorales et face à l'impopularité du gouvernement.

Selon ce document, le PS anticipait 2,3 millions d'euros de recettes d'adhésion pour l'année. Mais au 31 juillet 2014, celui-ci n'avait enregistré que 530.369 euros de recettes, soit plus de 810.000 de moins que prévu pour cette date. Si cette tendance se confirme d'ici à la fin décembre, ce sont 60 % des adhérents qui n'auront pas renouvelé leur carte. Un gadin historique qui ferait chuter le PS en dessous de la barre des 100.000 adhérents

Le PS revendique 160.000 adhérents

Un calcul que dément le Parti socialiste. Sans démentir l'authenticité du document d'Europe1, le PS estime que "l'état des adhésions au 31 juillet 2014 ne peut être considéré comme définitif."

"C'est seulement à la date du 31 décembre que la réalité de l'évolution des adhésions au Parti socialiste sera analysée, à la fin d'un second semestre 2014 marqué par une progression de plus de 20% du nombre de participants à l'Université d'été de La Rochelle et à l'issue de la forte dynamique actuellement en cours des Etats généraux des socialistes (plus de 1 400 réunions de sections, plus de 4 000 contributions déposées)", précise le communiqué du parti.

Un argument déjà mis en avant au mois de septembre quand Europe1 (encore eux) affirmait que le PS avait perdu 30.000 adhérents. A l'époque, le parti avait revendiqué 160.128 adhérents "soit 1426 de plus qu'au mois de juin 2014" sans préciser si ces adhérents comptabilisés s'étaient bien acquittés de leurs devoirs financiers.

La première année d'adhésion au PS coûte 20 euros, puis 7% du salaire mensuel. Rue de Solférino, on précise également que la désignation des candidats pour les prochaines élections (départementales et régionales) entraînera un rebond du renouvellement des cotisations puisque tout militant doit être à jour s'il veut voter pour désigner ses têtes de liste socialistes. La prochaine actualisation des fichiers d'adhésion aura lieu au premier semestre 2015, précise encore le parti.

Ce démenti du parti majoritaire ne peut toutefois pas occulter complètement la grave crise que connaît le PS depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche en 2012. En 2008, lors du tristement

congrès de Reims, le PS comptait officiellement 232.511 adhérents en capacité de voter. Le parti en revendiquait "aux alentours de 200.000" pendant la campagne présidentielle. Fin 2012, lors du congrès de Toulouse, seuls 173.486 adhérents pouvaient voter sur les motions.

Le 15 juin dernier, le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, avait reconnu implicitement la perte de 25.000 adhérents radiés des fichiers. A titre de comparaison, 268.341 adhérents UMP sont habilités à voter pour désigner le prochain président du parti conservateur. Ils sont un peu moins de 29.000 à pouvoir faire de même pour élire le successeur de Jean-Louis Borloo à la tête de l'UDI.

huffingtonpost.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Déficit. Une « cagnotte » dilapidée dans les politiques d'austérité

Clotilde Mathieu



"Pourquoi l'annoncer aujourd'hui, en ayant pris le risque de placer la France en situation d'accusée face à nos partenaires européens ?", s'interrogent les animateurs du courant «Maintenant la gauche» du PS (Ici, Jérôme Guedj) Photo : Lionel Bonaventure /AFP

Des parlementaires dénoncent le choix d'affecter 3,6 milliards d'euros supplémentaires au respect des exigences de la Commission et des traités européens.

En attendant, aujourd'hui, le verdict de la Commission européenne concernant la validation ou non du budget de la France pour 2015, le débat rebondit chez les parlementaires. Certains se disent choqués par la forme comme par le fond de la démarche de Michel Sapin pour faire passer la pilule des 3,6 milliards d'euros supplémentaires affectés à la réduction des déficits publics. «À l'évidence, ces deux mannes budgétaires (une charge de la dette en diminution et une hausse des recettes grâce à la lutte contre la fraude fiscale – NDLR) étaient prévisibles lors du débat en première lecture à l'Assemblée nationale, il y a à peine quelques jours. Pourquoi l'annoncer aujourd'hui, en ayant pris le risque de placer la France en situation d'accusée face à nos partenaires européens ?», s'interrogent les animateurs du courant «Maintenant la gauche» du PS, parmi lesquels le député «fondateur» Jérôme Guedj et la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann. À droite aussi, des parlementaires n'apprécient guère le double jeu du gouvernement, à l'image d'un François Fillon, qui, s'il plaide sans surprise pour le strict respect des «règles communes fixées par les traités» européens d'austérité, estimait hier sur Europe 1 qu'il n'était pas «la peine de jouer les matamores à Bruxelles jeudi en expliquant que la France ne changerait rien à son budget pour proposer des changements trois jours après». Reste que François Hollande, qui avait «fait sienne la priorité d'une réorientation de la

construction européenne», se comporte «en élève penaud et contrit face à une Commission aveuglée par les dogmes austéritaires», pour reprendre l'image des parlementaires PS déjà cités.

Des dogmes désormais pleinement épousés, car cette « cagnotte » de 3,6milliards d'euros opportunément découverte par Michel Sapin ne se réduit pas à un tour de passe-passe comptable pour biaiser avec les engagements européens de la France et épargner ainsi au pays une cure supplémentaire d'austérité, comme le gouvernement aimerait le faire croire. Dans les faits, ce sont bien plus de 3 milliards d'euros supplémentaires sonnants et trébuchants qui seront affectés à la baisse des déficits plutôt qu'à des dépenses utiles en période de chômage et de croissance nulle, à l'instar des dotations de l'État aux collectivités, durement frappées par l'austérité.

humanite.fr

V) Olivier Besancenot sur la mort de Rémi Fraisse : « Ce n'était pas un accident »

Flora Ngando

<http://api.dmcloud.net/player/pubpage/522497e194a6f650d300002d/5450b6c19473993143a5f312/dc7eee9ddc2a454d97631ca8a33c4f70?wmode=direct>

Olivier Besancenot, membre de la direction du NPA était l'invité mardi soir du 22h de Public sénat. Interrogé sur le décès du manifestant de 21 ans, Rémi Fraisse, il est convaincu que cela n'était pas un « accident ».

Selon lui, « l'Etat ne peut pas dire aujourd'hui qu'il n'était pas alerté régulièrement du climat de tension » concernant la mobilisation autour du barrage. Il va même plus loin en accusant le gouvernement d'en être à l'origine.

Rappelant que le projet a été rejeté par « toute de la population », il parle de « climat d'omniprésence policière et de répression systématique » avant de rappeler à notre souvenir que le 7 octobre dernier, la préfecture avait déjà été informée par des « témoins et des élus » du cas d'une manifestante ayant failli perdre sa main.

« Il faut que ça craque d'ici 2017 »

Par ailleurs, il déplore la stratégie du Gouvernement, qui selon lui, avait pour but de ne pas reproduire un « second Notre-Dame des Landes » : « il fallait éradiquer la mobilisation avec un degré de confrontation élevé », dit-il.

Sévère à l'endroit du Gouvernement, Olivier Besancenot poursuit sa vindicte et appelle à une « explosion sociale » : « il faut que ça craque d'ici 2017 » revendique-t-il.

La figure emblématique du NPA souhaiterait que des « millions de personnes fassent irruption sur la scène sociale et politique »

publicsenat.fr

VI) Marine Le Pen cherche-t-elle à racheter “Valeurs actuelles” ?



Depuis la mort de son fondateur, le groupe pharmaceutique Pierre Fabre cherche un nouveau propriétaire pour “Valeurs actuelles”. Un duo d'hommes d'affaires, dont nous prouvons la proximité avec Marine Le Pen, cherche aujourd'hui à racheter le titre au profit de la présidente frontiste.

Valeurs actuelles tombera-t-il dans l'escarcelle de Marine Le Pen ? Dans son édition du 15 octobre, Le Canard enchaîné révèle que la présidente du FN “s'intéresse de très près à l'avenir” du titre. Fondé en 1966 par Raymond Bourgines, l'hebdomadaire libéral conservateur avait été racheté par Pierre Fabre en 2006. A la suite de son décès il y a un an, les laboratoires pharmaceutiques envisagent de liquider leurs activités presse. Pierre-Yves Revol, l'actionnaire

de référence du groupe, s'est mis en quête d'un repreneur.

Dopé par ses couvertures choc, Valeurs actuelles ne s'est jamais aussi bien porté. Les ventes en kiosque ont bondi et la diffusion totale atteint aujourd'hui les 100 000 exemplaires. Piloté depuis 2 ans par Yves de Kerdrel, le groupe Valmonde (qui comprend outre Valeurs actuelles, Jours de chasse et Jours de cheval) est largement bénéficiaire, avec 16 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 1 million de résultat net sur le seul titre Valeurs actuelles pour l'année 2013.

Un duo d'exilés fiscaux pour racheter "Valeurs actuelles"

Redevenu le navire amiral d'un électorat de droite obsédé par l'immigration et en mal d'identité, l'avenir de Valeurs Actuelles suscite aujourd'hui des appétits politiques. Selon le Canard, Marine Le Pen souhaiterait empêcher que le titre n'atterrisse dans le giron de Nicolas Sarkozy. Pour cela, elle peut compter sur Alain Lefebvre et Jean-François Michaud. Ce duo d'hommes d'affaires exilés en Belgique pour des raisons fiscales, a récemment fait savoir qu'il était intéressé par le rachat de Valeurs actuelles.

"Alain Lefebvre m'a téléphoné pour connaître la marche à suivre pour racheter Valeurs", reconnaît ainsi le président du comité de surveillance François d'Orcival.

Jean-François Michaud est président du comité de surveillance de la Société d'investissement financière de Rosario.

Selon Presse news, cet "administrateur de multiples entreprises, classé à droite, aurait fait fortune en vendant Paris taxis Ile-de-France".

De son côté, Alain Lefebvre est un homme de presse, ancien propriétaire d'Aguesseau communication (CB News, Côté Sud, Côté Ouest, Atmosphère).

Militant au sein de la Fédération des étudiants nationalistes dans sa prime jeunesse, avant d'entrer au GRECE (un think-tank ayant pour but de fournir à la droite et à l'extrême droite un logiciel de pensée identitaire et ethno-différencialiste), Lefebvre a lancé Magazine-hebdo en 1983. Cet hebdo de 180 pages qui se voulait "moderne et pas de gauche" cherchait à devenir un rival de Valeurs actuelles et du Figaro magazine durant les années mitterrandiennes.



L'ours de Magazine Hebdo, en septembre 1984.

Le premier numéro de Magazine Hebdo comportant 180 pages fut tiré à 600 000 exemplaires. Parmi la cinquantaine de journalistes de ce journal éphémère, dont la parution s'arrêtera en 1985, on comptait d'ailleurs de très nombreux membres du GRECE comme son directeur de la rédaction Jean-Claude Valla ou bien encore Michel Marmin.

Une réunion entre Marine Le Pen et le duo Michaud-Lefebvre

Selon nos informations, recoupées auprès de deux cadres frontistes, une réunion aurait récemment eu lieu à Bruxelles, à laquelle auraient participé le duo Michaud-Lefebvre mais également Marine Le Pen et Louis Aliot. A l'évocation de cette réunion, la présidente du FN se montre très embarrassée.

"J'ai eu l'occasion de rencontrer Michaud à deux ou trois reprises mais je n'ai jamais entendu parler de cette reprise, j'ai appris ça dans le Canard enchaîné, nous explique-t-elle dans son bureau, au siège du FN à Nanterre. Michaud a été éditeur de presse, Lefebvre aussi. Ce sont des hommes d'affaires qui s'intéressent à l'outil Valeurs actuelles mais moi, je n'ai rien demandé à personne. Ce sont des fantasmes, au motif que je connais untel ou untel. Je pense que si j'avais les 3 millions d'euros, je n'achèterais pas Valeurs.

J'investirais tout sur Internet.”

Joint quelques heures plus tard par téléphone, Louis Aliot donne l'impression d'être passé dans un tunnel quand on évoque les noms d'Alain Lefebvre et Jean-François Michaud. “J'entends très mal, allo ?”, commente le vice-président du FN avant de raccrocher.

L'ombre de Frédéric Chatillon

Outre la peur de faire capoter ce projet de reprise, la prudence du FN s'explique également par l'amitié qui lie Jean-François Michaud et Frédéric Chatillon. Figure majeure du GUD dans les années 90, Chatillon est un ami personnel – assez embarrassant – de la présidente frontiste et dudit Michaud. Défenseur de la Syrie d'Assad et proche de Dieudonné, Chatillon continue d'occuper dans l'ombre un rôle de prestataire de service pour le Front national via sa société, Riwal. C'est lui qui gère l'impression des tracts, dépliants et autres affiches du FN.

Chatillon possède également un journal, bien connu du milieu de l'extrême droite : Cigale magazine. Distribué dans les boulangeries, Cigale est réalisé par l'équipe de Riwal et édité par la société Taliesin.

En consultant les statuts de cette entreprise domiciliée rue Scheffer dans le XVII^e arrondissement de Paris, on trouve le nom... d'Alain Lefebvre. Propriétaire de 20 parts sociales dans la structure, Lefebvre est présenté comme un “éditeur de presse magazine” domicilié en Belgique.

Compte tenu de la proximité qui lie ce duo d'affaires et Frédéric Chatillon, véritable homme à tout faire de Marine Le Pen, la présidente frontiste aura désormais dû mal à faire croire qu'elle ne lorgne pas sur le magazine qui l'a mis en couverture en septembre 2013 en titrant : “La déferlante”.



par David Doucet

lesinrocks.com

TALIESIN
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital Social de 100 000 euros
Siège Social : 36 rue Scheffer 75016 PARIS
RCS PARIS B 492 058 003

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 MAI 2012**

L'an deux mille douze, le 31 mai à 15 heures, les associés de **TALIESIN**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000 euros, dont le siège est situé à Paris, 36 rue Scheffer 75016 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le n° PARIS B 492 058 003,

Se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été remise individuellement en main propre le 9 mai 2012, conformément à l'article 26 des statuts.

Assistent à la réunion :

Madame Françoise COCAULT, propriétaire de 20 parts sociales numérotées de 481 à 500 inclus, soit 20 parts,

Monsieur Alain LEFEBVRE, propriétaire de 20 parts sociales numérotées de 506 à 525 inclus, soit 20 parts,

MULVANEY'S EJENDOMME ApS propriétaire de 810 parts sociales numérotées de 146 à 480 inclus, soit 335 parts, et numérotées de 526 à 1.000 inclus, soit 475 parts prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Monsieur Christophe COLLET, propriétaire de 100 parts sociales numérotées de 1 à 101 inclus, soit 100 parts,

Monsieur Eric LE GALL, propriétaire de 10 parts sociales numérotées de 501 à 505 inclus, soit 5 parts, et numérotées de 111 à 115 inclus, soit 5 parts

Monsieur Alexis SAINTE MARIE, propriétaire de 10 parts sociales numérotées de 101 à 110 inclus, soit 10 parts,

Monsieur Guy THION de la CHAUME, propriétaire de 30 parts sociales numérotées de 116 à 145 inclus, soit 30 parts,

Octans Investissements SCA, propriétaire de 136 parts sociales numérotées de 1.001 à 1.136 inclus, soit 136 parts, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés au dit siège,

Soit un total de parts représentées : 1.136 parts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Collet en sa qualité de gérant .

AGE TALIESIN SARL 20/04/2010

1

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) En 2095, hommes et femmes seront-ils égaux ?

Selon le rapport rendu par le Forum économique mondial, il faudra attendre près d'un siècle avant de se réjouir d'une supposée égalité entre les sexes.

Courrier international | Pauline Elie



Flickr/ambo who ?

"Bonne nouvelle pour les femmes : plus que quatre-vingt-une années à patienter" avant d'espérer atteindre l'égalité hommes-femmes, raille The Telegraph. Car ce que nous apprend le neuvième rapport annuel sur le "Global Gender Gap", rendu par le Forum économique mondial, c'est que l'égalité entre les hommes et les femmes au travail devrait être effective en... 2095.

La recherche, menée dans 142 pays, s'appuie sur les données recueillies pendant neuf ans pour établir une projection de l'évolution des inégalités dans le futur. Quatre volets ont été étudiés : l'économie, la politique, la santé et l'éducation. "Tout n'évolue pas vers l'égalité entre les sexes dans chaque pays", précise le quotidien britannique. Par exemple, "bien que l'écart de niveau de santé entre les sexes s'amenuise dans l'ensemble – 35 pays ayant complètement comblé cet écart –, il s'est étendu dans plus de 40 % des pays étudiés". Ou encore, "l'écart de pouvoir politique mondial entre hommes et femmes demeure à 21 %, ce qui signifie que la femme moyenne possède un cinquième de l'autonomisation politique détenue par l'homme".

L'Europe, cette bonne élève

Sans surprise, remarque L'Hebdo suisse, "l'Europe reste la meilleure élève, 12 pays se [situant] parmi les vingt premiers". "Les pays

nordiques (l'Islande, la Finlande, la Norvège, la Suède et le Danemark) seraient les cinq plus égalitaires dans le monde. Le Nicaragua, le Rwanda, l'Irlande, les Philippines et la Belgique viennent compléter ce top 10", résume The Telegraph.

D'un extrême à l'autre, "le bon dernier est le Yémen, qui squatte cette position depuis neuf ans", constate l'hebdomadaire suisse. On y apprend aussi que "la France a fait un bond de la 45e place [au classement général] à la 16e en seulement une année". Le phénomène s'explique surtout par "l'augmentation du nombre de femmes à l'Elysée".

Et pour ceux qui doutent encore du bien-fondé de l'égalité entre les individus et qui auraient besoin d'arguments pragmatiques, Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du Forum économique mondial", explique dans des propos rapportés par le Telegraph qu'"atteindre l'égalité hommes-femmes est évidemment nécessaire pour des raisons économiques".

Courrier international | Pauline Elie

LAPRESSEENREVUE.EU

VIII) 55 % des Français favorables à une dissolution de l'Assemblée

Pour une écrasante majorité des personnes interrogées, le scénario de législatives anticipées a toutefois peu de chances de se produire.



80 % des sympathisants de droite se disent favorables à une dissolution. ©

Une majorité des Français (55 %) serait favorable à la dissolution de l'Assemblée nationale et à l'organisation d'élections anticipées, mais près des trois quarts d'entre eux (73 %) ne pensent pas que ce scénario se réalisera, selon un sondage BVA pour Orange publié jeudi. 55 % des personnes interrogées se disent "favorables" à ce que "François Hollande dissolve l'Assemblée nationale et organise des élections législatives anticipées", contre 42 % qui y sont opposés et 3 % qui ne se prononcent pas.

Les opinions sont particulièrement tranchées entre les sympathisants de gauche, dont seulement un quart soutient la dissolution (26 %), et les sympathisants de droite, qui sont une immense majorité à la voir d'un bon œil (80 %). En revanche, à la question de savoir si le président va effectivement dissoudre l'Assemblée et organiser des législatives d'ici à 2017, 73 % des sondés répondent par la négative contre 26 % d'un avis contraire (1 % ne se prononcent pas).

Juppé en tête

Dissolution suivie d'une cohabitation : cette hypothèse s'est installée cette semaine dans le débat politique où, à gauche comme à droite, on y voit de plus en plus ouvertement une issue possible à la crise française. François Bayrou a été le plus intrépide dimanche en affirmant que François Hollande ne pourrait pas tenir jusqu'en 2017 sans dissoudre et que, du coup, l'élection du président de l'UMP se doublait de la désignation de celui que le chef de l'État sera contraint de nommer à Matignon.

Parmi les quatre personnalités politiques proposées dans le sondage, Alain Juppé est l'homme politique que 49 % des sondés

souhaiteraient voir à Matignon en cas de cohabitation. Viennent ensuite Bruno Le Maire (20 %), Nicolas Sarkozy (11 %) et François Fillon (10 %). 10 % des personnes interrogées ont choisi de ne pas se prononcer sur cette question.

Sondage réalisé les 28 et 29 octobre par Internet, auprès d'un échantillon de 1 225 personnes réalisé à partir de la méthode des quotas. BVA précise que la marge d'erreur s'inscrit entre 1,4 et 3,1 %.

lepoint.fr

A Suivre...
La Presse en Revue